

GISS

Déclaration de conformité CE Directive 89/686/EEC



Le fabricant, ou son représentant, établi dans la Communauté Européenne :

Oradis GISS

31, Rue de la Baume

75008 PARIS – France

Tél. +33 (0)1 44 86 08 10

No TVA FR : 46 491 602 769

www.giss.fr

Certifie que l'Équipement de Protection Individuel mentionné ci-après :

Article : LUNETTES GISS G-MIRAGE

Référence : 840356



Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686/CEE, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort, et aux normes européennes EN166:2001 (FT - Classe optique 1) et EN166 Protection individuelle de l'oeil - Spécifications

1 FT : Marquage oculaires

FT: Marquage montures

EN170:2002 Filtres pour l'ultraviolet

(Numéro d'échelon : 2C-1,2)

Ce produit est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type :

N°2064 – REVISION 100630 For and on behalf of INSPEC International Ltd.

56 Leslie Hough Way, Salford, Gt Manchester M6 6AJ

England (Notified Body No : 0194)

Lyon

03.03.2015

Jean David RUSTANT
Product Manager
GISS